



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Versailles



Mention 2 : Second degré

Parcours Professeur

Sciences et techniques médico-sociales

Master 1

MASTER MEEF Mention 2 M1 Professeur de sciences et techniques médico-sociales

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (pour le mémoire)	Total présentiel	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE11	Connaitre le contexte d'exercice du métier	EC 111	3	3	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle	4	26			30	CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 112	1	1	Usage du numérique en milieu scolaire (références A du C212e)		12			12	CC : Activités en lien avec le module	Ecrit
UE12	Se professionnaliser par la pratique	EC 121	0	0	Stage en milieu scolaire					0		
		EC 122a (1 EC au choix)	3	3	Construction d'expérience du métier et analyse des pratiques de stage en LGT Option voie technologique	10	10			20	CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 122b (1 EC au choix)			Construction d'expérience du métier et analyse des pratiques de stage en sections professionnelles Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE13	Se professionnaliser par la recherche	EC 131	3	3	S'initier à la recherche 1	6	12			18	CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE14	Se professionnaliser par l'acquisition de connaissances	EC 141 a (1 EC au choix)	10	10	Maîtriser sa/ses disciplines : épistémologie, savoirs fondamentaux et didactiques, Politiques sociales et politiques de santé, Option voie technologique	12	78			90	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 141 b (1 EC au choix)			Maîtriser sa/ses disciplines : épistémologie, savoirs fondamentaux et didactiques, Sciences médico-sociales, biologie, techniques professionnelles, Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
UE15	Se préparer aux concours	EC 151a (1 EC au choix : 151a ou 151b)	5	5	Préparer la première épreuve d'admissibilité du CAPET STMS : Option voie technologique	50	10			60	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 151b (1 EC au choix : 151a ou 151b)			Préparer la première épreuve d'admissibilité du CAPLP STMS : Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 152a (1 EC au choix : 152a ou 152b)	5	5	Préparer la deuxième épreuve d'admissibilité du CAPET STMS : Option voie technologique	50	10			60	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 152b (1 EC au choix : 152a ou 152b)			Préparer la deuxième épreuve d'admissibilité CAPLP STMS : Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
TOTAUX SI			30	30		22	238	30	0	290		

SEMESTRE 1

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (pour le mémoire)	Total présentiel	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE21	Connaissance du métier	EC 211	3	3	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle	4	20			24	CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE22	Se professionnaliser par la pratique	EC 221	0	0	Stage en milieu professionnel de 2 à 4 semaines					0		
UE23	Se professionnaliser par la recherche	EC 231	3	3	S'initier à la recherche 2		21			21	CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE24	Se professionnaliser par l'acquisition de connaissances	EC 241a (1 EC au choix)	8	8	Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, savoirs fondamentaux et didactiques, Dispositifs, méthodes et outils de mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales. Projet technologique. Transposition. Option voie technologique	8	70			78	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 241b (1 EC au choix)			Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, savoirs fondamentaux et didactiques. Conduites de projets. Dispositifs, techniques d'intervention dans la santé et les métiers de l'animation. Transposition. Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 242	3	3	Pratiquer une langue étrangère		24			24	CC : Ecrit et ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE25	Se préparer aux concours	EC 251a (1 EC au choix : 251a ou 251b)	6	6	Préparer la première épreuve d'admission du CAPET STMS : Option voie technologique	60	10			70	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 251b (1 EC au choix : 251a ou 251b)			Préparer la première épreuve d'admission du CAPLP STMS : Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 252a (1 EC au choix : 252a ou 252b)	6	6	Préparer la deuxième épreuve d'admission du CAPET STMS : Option voie technologique	60	10			70	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 252b (1 EC au choix : 252a ou 252b)			Préparer la deuxième épreuve d'admission CAPLP STMS : Option voie professionnelle						CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
EC 253	1	1	Utiliser les TICE			12		12	CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit		
TOTAUX S2			30	30		12	255	32	0	299		

SEMESTRE 2

Mention 2 : Second degré

Parcours Professeur

Sciences et techniques médico-sociales

Master 2 - Classique

MASTER MEEF Mention 2 M2 Professeur de sciences et techniques médico-sociales

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (pour le mémoire)	Total présentiel	Visites (Nb/étudiant)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE 31	Connaître le contexte d'exercice du métier	EC 311	4	4	Connaissance du métier 2	4	20			24		CC : Ecrit ou oral	Ecrit
		EC 312	2	2	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle			12		12		CC : Ecrit ou oral	Ecrit
UE 32	Se professionnaliser par la pratique	EC 321	7	7	Stage en responsabilité ou de pratique accompagnée en milieu scolaire					0	1	CC : Mise en situation en stage	Pas de 2ème session
		EC 322a (1 EC au choix)	3	3	Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en baccalauréat ST2S et BTS SP3S. Option voie technologique	24	24					CC : Ecrit ou oral	Ecrit
		EC 322b (1 EC au choix)			Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en CAP PE et baccalauréat professionnel ASSP et SPVL. Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou oral	Ecrit
		EC 323	4	4	Mémoire de stage ou écrit professionnel			7	5	12		CC : Ecrit intermédiaire	Pas de 2ème session
		EC 324	1	1	Analyser ses pratiques d'enseignement			12		12		CC : Ecrit ou oral	Ecrit
UE 33	Se professionnaliser par la recherche	EC 331	1	1	Utiliser les apports de la recherche pour analyser la pratique professionnelle		6			6		CC : Ecrit intermédiaire	Pas de 2ème session
UE 34	Se professionnaliser par l'acquisition de connaissances	EC 341a (1 EC au choix)	7	7	Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner, en lien avec le stage en responsabilité; utilisation des TICE : Option voie technologique	30	20			50		CC : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 341b (1 EC au choix)			Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner, en lien avec le stage en responsabilité; utilisation des TICE : Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 342	1	1	Pratiquer une langue étrangère		12			12		CC : Ecrit et/ou oral	Ecrit
TOTAUX S3			30	30		4	92	51	5	152	1		

SEMESTRE 3

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (pour le mémoire)	Total présentiel	Visites (N° étudiant)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE 41	Connaissance du métier	EC 411	3	3	Connaissance du métier 3		24			24		CC : Ecrit et ou oral	Ecrit
		EC 412	1	1	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle en lien avec la recherche		9			9		CC : Ecrit et ou oral	Ecrit
UE 42	Se professionnaliser par la pratique	EC 421	9	9	Stage en responsabilité ou de pratique accompagnée en milieu scolaire					0	1	CC : Mise en situation en stage	Pas de 2ème session
		EC 422a (1 EC au choix)	2	2	Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en baccalauréat ST2S et BTS SP3S. Option voie technologique		18		18			CC : Ecrit et ou oral	
		EC 422b (1 EC au choix)			Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en CAP PE et baccalauréat professionnel ASSP et SPVL. Option voie professionnelle							CC : Ecrit et ou oral	Ecrit
		EC 423	6	6	Mémoire de stage ou écrit professionnel		7	5	12			CC : Ecrit + soutenance	Ecrit + soutenance
		EC 424	2	2	Analyser ses pratiques d'enseignement			12		12		CC : Ecrit et ou oral	Ecrit
UE 43	Se professionnaliser par la recherche	EC 431	1	1	Utiliser les apports de la recherche pour analyser la pratique professionnelle		6			6		CC : Ecrit + soutenance	Ecrit + soutenance
UE 44	Se professionnaliser par l'acquisition de connaissances	EC 441a (1 EC au choix)	6	6	Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner, en lien avec le stage en responsabilité; utilisation des TICE : Option voie technologique		26	12	38			CC : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 441b (1 EC au choix)			Maîtriser sa ses disciplines : épistémologie, approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner, en lien avec le stage en responsabilité; utilisation des TICE : Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
TOTAUX S4			30	30		0	83	31	5	119	1		
TOTAUX S3 ET S4			60	60		4	175	82	10	271	2		

Mention 2 : Second degré

Parcours Professeur

Sciences et techniques médico-sociales

Master 2 - Coursus adapté

MASTER MEEF Mention 2 M2 Cours adapté Professeur de sciences et techniques médico-sociales

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	Total présentiel	Visites (Nombre d'étudi- ant)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE31	Connaitre le contexte d'exercice du métier	EC 311	4	4	Connaissance du métier 2	4	20			24		CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 312	2	2	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle			12			12		CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit
UE32	Se professionnaliser par la pratique	EC 321	4	4	Stage en responsabilité ou de pratique accompagnée en milieu scolaire					0	1	CC : Mise en situation en stage	Pas de 2ème session
		EC 322a (1 EC au choix)	3	3	Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en baccalauréat ST2S et BTS SP3S. Option voie technologique	24		24				CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 322b (1 EC au choix)			Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en CAP PE et baccalauréat professionnel ASSP et SPVL. Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 323	6	6	Mémoire de stage			7	5	12		CC : Ecrit intermédiaire	Pas de 2ème session
		EC 324	1	1	Analyser ses pratiques d'enseignement			12		12		CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE33	Se professionnaliser par la recherche	EC 331	1	1	Utiliser les apports de la recherche pour analyser la pratique professionnelle		6			6		CC : Ecrit intermédiaire	Pas de 2ème session
UE34	Approfondissement disciplinaire	EC 341a (1 EC au choix)	8	8	Contenus en lien avec les épreuves d'admissibilité aux concours Option voie technologique	30	20			50		CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 341b (1 EC au choix)			Contenus en lien avec les épreuves d'admissibilité aux concours Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 342	1	1	Pratiquer une langue étrangère		12			12		CC : Ecrit et ou oral CT : Ecrit	Ecrit
TOTAUX S3			30	30		4	92	51	5	152	1		

SEMESTRE 3

UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	Total présentiel	Visites (Nombre/étudi- ant)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
UE41	Connaissance du métier	EC 411	3	3	Connaissance du métier 3		24			24		CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC 412	1	1	Connaissance du métier de professeur de la voie technologique et de la voie professionnelle en lien avec la recherche		9			9		CC : Ecrit ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE42	Se professionnaliser par la pratique	EC421	4	4	Stage en responsabilité ou de pratique accompagnée en milieu scolaire					0	1	CC : Mise en situation en stage	Pas de 2ème session
		EC422a (1 EC au choix)	2	2	Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en baccalauréat ST2S et BTS SP3S. Option voie technologique		18		18			CC : Ecrit et ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC422b (1 EC au choix)			Construction d'expérience du métier de professeur et analyse des pratiques de stage en CAP PE et baccalauréat professionnel ASSP et SPVL. Option voie professionnelle							CC : Ecrit et ou oral CT : Ecrit	Ecrit
		EC423	7	7	Mémoire de stage		7	5	12			CC : Ecrit + soutenance	Ecrit + soutenance
		EC424	2	2	Analyser ses pratiques d'enseignement		12		12			CC : Ecrit et ou oral CT : Ecrit	Ecrit
UE43	Se professionnaliser par la recherche	EC 431	1	1	Utiliser les apports de la recherche pour analyser la pratique professionnelle		6			6		CC : Ecrit + soutenance	Ecrit + soutenance
UE44	Approfondissement disciplinaire	EC 441a (1 EC au choix)	10	10	Contenus en lien avec les épreuves d'admission au CAPET STMS Option voie technologique		26	12		38		CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
		EC 441b (1 EC au choix)			Contenus en lien avec les épreuves d'admission au CAPLP STMS Option voie professionnelle							CC : Ecrit ou mise en situation CT : Ecrit ou mise en situation	Ecrit
TOTAUX S4			30	30		0	83	31	5	119	1		
TOTAUX S3 ET S4			60	60		4	175	82	10	271	2		

Année universitaire 2016-2017

MASTER

Domaine

Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 2nd degré

Parcours Professeur des lycées technologiques, Professeur des lycées professionnels – CAPET et CAPLP

Cadre réglementaire :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000771847&fastPos=65&fastReqId=1794378360&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

- Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027905257&dateTexte=&categorieLien=id>

Se reporter aux modalités de Contrôle des Connaissances générales 2016-17 des masters

MEEF de l'ESPE de l'académie de Versailles.

Modalités de Contrôle des Connaissances mention MEEF 2, Parcours Professeur des lycées technologiques, Professeur des lycées professionnels – CAPET et CAPLP : **Éléments complémentaires**

Sessions (Cf. MCC générales, articles 8 et 9)

* Est-il prévu une 2nde session ? **OUI**

* Est-elle accessible à tous les étudiants non admis? **OUI**

* L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC non validés ? : **OUI**

* Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

* Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des deux notes entre la 1^{ère} session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

* Un étudiant qui a obtenu à la première session une note supérieure ou égale à 10/20 à une UE ou à un EC peut-il se présenter à la seconde session ? **NON**

Toutefois, tout étudiant peut refuser une note supérieure à 10/20. Ce refus entraîne l'annulation définitive de la note de première session et permet la présentation à la seconde session. L'étudiant doit obligatoirement formuler cette demande dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un pli recommandé avec A/R adressé au service de scolarité de son lieu de formation. Cette demande ne pourra pas faire l'objet d'une rétractation ultérieure.

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen (Cf. MCC générales, article 5) :

Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

Absence justifiée en 2nde session : **Défaillance**

Règles particulières (Cf. MCC générales, article 6) :

* **Notes seuils**

- Existe-t-il des notes-seuils pour la validation des semestres, des UE ou des EC? *Si oui, préciser le dispositif retenu*

- des semestres : **OUI**, moyenne supérieure ou égale à **10/20**
- des UE et des EC : **OUI**, moyenne supérieure ou égale à **08/20**
- de l'UE de pratique professionnelle au M2 : **OUI**, seule une note supérieure ou égale à **10/20** permet la validation de cette UE.
- de l'EC Langue Vivante étrangère en M1 et M2 : **OUI**, seule une note supérieure ou égale à **10/20** permet la validation de cette EC.

*** Compensation**

- Existe-t-il une compensation entre semestres ? : **NON**
- . La compensation n'existe pas entre les deux semestres d'une même année de master.
- Existe-t-il une compensation entre UE et EC ? : **OUI, aux conditions suivantes** :
- . La compensation existe entre les EC d'une même UE et les UE d'un même semestre à la stricte condition que le principe de compensation suivant soit respecté : le principe de compensation entre UE et EC ne s'applique que **si la moyenne de chaque UE ou EC est supérieure ou égale à 08/20**.
- . Il n'existe **pas de compensation pour l'UE de pratique professionnelle du M2 ni pour les EC de langue vivante étrangère du M1 et du M2**. Seule une note supérieure ou égale à 10/20 permet la validation de cette UE.

*** Mode de passage en M2**

- Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du master 1 au master 2 : **NON**
- Existe-t-il un passage conditionnel en master 2 ? : **NON**

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise :

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**
 La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Mode d'obtention du diplôme terminal de master (supprimer les mentions inutiles) :

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**
 Chaque semestre du master 1 **et** du master 2 doit avoir été validé : **OUI**
 La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**
 Les moyennes du master 1 **et** du master 2 doivent être supérieures ou égales à 10/20 : **OUI**

Mode d'attribution de la mention du diplôme (Cf. MCC générales, article 10) :

- *Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**
- *Master : - La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **OUI**
- La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 **et** du master 2 : **NON**
- *Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :
- À l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**
- Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **OUI**

Seuils des mentions attribuées (Cf. MCC générales, article 10) :

- *Mention « Passable » : $10/20 \leq \text{Note} < 12/20$
- *Mention « Assez Bien » : $12/20 \leq \text{Note} < 14/20$
- *Mention « Bien » : $14/20 \leq \text{Note} < 16/20$
- *Mention « Très Bien » : $\text{Note} \geq 16/20$